

Hautes Terres
communauté
Terras de Volcan

PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
de la Margeride

3.1.2

REGLEMENT GRAPHIQUE

**Saint-Mary-le-Plain -
Planche Sud**

Secund arrêté le 24/07/2025, sans modifications du premier projet arrêté

Echelle 1:4 500

PRESCRIPTION
Intercommunalité Carrez Communauté
du 24/07/2015

ARRET DU PROJET
Intercommunalité Carrez Communauté
du 24/07/2015

APPREBATION DU PROJET
Intercommunalité Carrez Communauté
du 24/07/2015

CAMPUS DEVELOPPEMENT
Centre d'élaboration URM, avenue n°4
63000 CLERMONT-AUVERGNE
Tel 04 73 41 10 44
Mail urbanisme@campus33.fr

LÉGENDE

Notes : Tous les zonages et dispositions suivantes ne concernent pas toutes les communes

Zonage réglementaire	Prescriptions particulières
Ua - Zone urbaine multifonctionnelle correspondant aux centres-bourgs historiques	Site protégé pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (article L.151-19 du CU)
Ub - Zone urbaine multifonctionnelle correspondant aux tissus bâtis hétérogènes	Préservoir de biodiversité à protéger (article L.151-23 du CU)
Uc - Zone urbaine à dominante d'habitat correspondant aux extensions en périphérie des bourgs et des villages	Cours d'eau et ripisylves à préserver pour des motifs d'ordre écologique et paysager (article L.151-23 du CU)
Ud - Zone urbaine à dominante de bâti traditionnel correspondant aux bourgs et aux villages	Zones humides avérées (article L.151-23 du CU)
Ue - Zone urbaine à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif	Zones humides présumées (article L.151-23 du CU)
Uf - Zone urbaine à vocation d'activités touristiques et de loisirs	Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol (article R.151-34 2° du CU)
Ug - Zone urbaine à vocation d'activités économiques	Constructions ou installations interdites le long des grands axes routiers (article L.111-6 du CU)
2ALc - Zone à urbaniser à court terme pour accueillir de l'habitat	Secteur soumis à un aléa inondation (article R.151-34 1° du CU)
2ALu - Zone à urbaniser à long terme pour accueillir de l'habitat	Secteur soumis à un aléa minier (article R.151-31 2° du CU)
A - Zone agricole	Épandage réservé (article L.151-41 du CU)
N - Zone naturelle et forestière	Secteur comportant une Orientation d'Aménagement et de Programmation (articles L.151-6 et L.151-7 du CU)
Nt - Secteur de la zone naturelle à vocation d'activités touristiques	Bâtiment en zone A et N pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.151-11 2° du CU)
Ny - Secteur de la zone naturelle à vocation d'activités économiques isolées	Dispositions agricoles
Nz - Zone naturelle dédiée à l'implantation de centrales photovoltaïques au sol	Bâtiment agricole générant un périmètre de réciprocité
Neel - Zone naturelle à vocation de parc éolien	Périmètre de réciprocité

